

« L'EUROPE EST UNE CONVICTION ET UN COMBAT »

Entretien avec Laurent Berger, Président de la Confédération européenne des syndicats



À la faveur d'une rencontre, le 12 juillet dernier, avec Christophe Beguin et Michel Derdevet, Laurent Berger a accepté de nous confier son sentiment sur les transitions environnementales et numériques menées de front par l'Union européenne, ainsi que sur sa vision du syndicalisme européen et de son rôle dans la prise de décision au niveau communautaire.

Confrontations Europe: Un an et demi après le début de cette crise sanitaire et économique sans précédent, quel regard portez-vous sur l'état du syndicalisme européen ?

Laurent Berger: Mon objectif premier, en tant que Président de la Confédération européenne des syndicats (CES) a d'abord été d'éviter de devenir un simple agrégateur des préoccupations nationales de nos affiliés, et de développer au contraire une vision commune, une ambition commune pour le mouvement syndical européen.

La CES joue un rôle majeur dans les échanges avec les institutions européennes, même si le patronat européen, pour sa part, freine pour le moment l'adoption de réformes significatives. Comme vous le savez, l'actuelle Commission d'Ursula von der Leyen a mis le dialogue social au cœur de sa politique, ce qui constitue une avancée majeure dans notre rapport avec le triangle institutionnel.

Nous avons en effet connu dix ans de marginalisation de la question sociale sous la Présidence Barroso. Ensuite, il faut créditer Jean-Claude Juncker d'avoir commencé à intégrer la politique sociale dans l'agenda institutionnel et d'avoir permis l'adoption du socle européen des droits sociaux.

Aujourd'hui, nouvelle étape, nous avons une Commission qui, avec des incarnations fortes, porte une ambition environnementale et sociale majeure, avec l'idée d'ancrer le socle européen des droits sociaux dans le quotidien des travailleurs.

Parallèlement, et il faut le reconnaître, la place du mouvement syndical est ébranlée en Europe : dans un certain nombre d'États membres, il n'y a plus de régimes pro-européens, ce qui n'était pas le cas il y a 15 ans. L'environnement est devenu plus complexe pour les syndicalistes, et il y a une forme de repli sur les agendas nationaux.

En ce sens, la CES est à la croisée des chemins, comme beaucoup de structures européennes, entre coordination et confédération : souhaitons-nous continuer à prendre des décisions communes et les appliquer collectivement ? C'est en tout cas la vision que je porte tant au sein de la confédération que dans mes interactions avec les décideurs européens. Car pour moi, la construction européenne est une conviction et un combat.

C.E. : Dans ce contexte, constatez-vous qu'il y ait plusieurs modèles syndicaux qui s'opposent en Europe ? Une Europe syndicale du Sud et du Nord ?

L.B. : Je pense qu'il y a effectivement une tradition du Nord et une tradition du Sud, mais les modèles syndicaux sont beaucoup moins uniformes qu'on ne le pense au sein de ces deux blocs. Surtout, ce serait une erreur de n'envisager le mouvement syndical européen que dans un dialogue entre les traditions latines et nordiques avec, en pivot, la cogestion allemande. Il faut absolument intégrer dans cette analyse, une vision du syndicalisme Est-européen qui est confronté à des réalités très diverses, une logique du moins-disant social, des régimes illibéraux, eurosceptiques, qui questionnent aujourd'hui les droits syndicaux fondamentaux. Ainsi, l'actualité illustre à quel point nos camarades slovènes n'ont pas la même relation à leurs gouvernants qu'en Europe de l'Ouest. Les traditions de reconnaissance du syndicalisme et les pratiques sont très différentes. Je crois qu'il faut être attentif et vigilant à défendre ce syndicalisme-là ; c'est le combat en tout cas que j'essaie de mener, car dans cette diversité, il est prioritaire d'organiser un dialogue de long terme.

C.E. : La France assurera la présidence tournante du Conseil de l'UE au premier semestre 2022, constituant ainsi une occasion de faire avancer les 27 : quels seront ses dossiers prioritaires en matière d'Europe sociale ?

L.B. : L'essentiel est que la PFUE donne aux partenaires sociaux les moyens de s'engager dans cette séquence politique. Il y a énormément de sujets à faire avancer : l'agenda des compétences, la transition numérique, la lutte contre les discriminations, la directive sur un salaire minimum européen, le droit à la formation, le devoir de vigilance... Néanmoins, la PFUE arrive très vite et ne durera pas longtemps. Nous

plaidons d'abord pour qu'il y ait une initiative sur le dialogue social et que la préparation de la PFUE permette de réunir autour de la table les grandes confédérations syndicales présidées par des Français : SME United, BusinessEurope, SGI Europe, la CES. Je rêve en ce sens, d'une période comme les entretiens de Val Duchesse (*menés par Jacques Delors en 1985 - ndlr*). La PFUE pourrait porter une telle initiative à la fin de cette année ou en janvier 2022. Mais tout ne repose pas sur le gouvernement, il faut aussi que les interlocuteurs jouent le jeu pour avoir à nouveau une Europe du dialogue social. En tout état de cause, il est important que la PFUE ne soit pas la présidence du gouvernement français mais la présidence de la France, qui inclut tous les acteurs de la société civile, les syndicats, les pouvoirs locaux, les associations... C'est une condition du succès de cette présidence, et plus largement de l'ensemble des initiatives européennes, notamment la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

C.E. : L'UE s'est engagée dans un plan de relance historique, comment voyez-vous le rôle des syndicats, et plus largement des corps intermédiaires dans sa mise en œuvre et son suivi ?

L.B. : Il y a quatre écoles sur ce sujet. Dans les pays nordiques, les partenaires sociaux font partie du système institutionnel dans un dialogue permanent avec le gouvernement, ce qui assure leur position d'acteur de la relance, tout en posant d'autres difficultés, notamment concernant leur capacité à formuler des critiques sur leurs classes politiques nationales.

Le modèle allemand est, lui, marqué par la culture de la codécision, qui place le mouvement syndical au cœur du suivi de la relance. Ce modèle, dont nous faisons la promotion, pose également d'autres problèmes car là où la codécision ne s'applique pas, les salariés souffrent d'une sous-représentation qui peut conduire à une paupérisation d'une partie de la force de travail. C'est ce qui explique en partie l'introduction récente d'un salaire minimum en Allemagne. Pour les modèles français, espagnols ou italiens, nous sommes déjà plus marginalisés par rapport à la prise de décision concernant la relance. Enfin, il reste un désert sur le dialogue social pour d'autres pays, notamment en Europe de l'Est, avec des systèmes différents les uns des autres et une relation inexistante avec le patronat. ►

► Toutefois, au niveau communautaire, Ursula von der Leyen n'a de cesse de porter la confrontation des idées et le dialogue avec les partenaires sociaux dans son processus décisionnel. La PFUE a un rôle à jouer pour imprimer cette démarche dans le temps long, à la fois sur le discours et la méthode. Ces avancées pourront être reprises par les présidences suivantes, je pense notamment aux Espagnols au deuxième semestre 2023, ou aux Belges, au premier semestre 2024. Sur le long terme, l'enjeu de réguler l'économie pour rendre le capitalisme plus responsable en l'inscrivant dans la transition environnementale doit être au cœur du mouvement syndical européen.

C.E. : Vous avez évoqué les enjeux liés à la transition environnementale, comment voyez-vous à la fois ses implications en matière d'emploi, mais aussi d'autonomie stratégique ?

L.B. : L'Europe doit saisir l'opportunité de la relance pour mettre fin à une forme de naïveté sur le plan international. La première étape est d'imposer des règles contraignantes en interne, de créer du commun au niveau européen en dépassant les avantages concurrentiels des États membres. En contrepartie, il nous faut plus de souveraineté dans nos interactions avec nos partenaires internationaux, en mettant en place des mécanismes de protection à armes égales avec la Chine ou les États-Unis. C'est pourquoi il est majeur de faire atterrir le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF). Plus largement, nous ne pouvons tolérer d'être alimentés de produits qui ne respectent pas nos valeurs fondamentales et nos standards environnementaux et sociaux. L'Europe se développera sur un aspect qualitatif en ayant des idées, en étant novatrice, en proposant un modèle de mondialisation, inscrite dans une vision de la transition environnementale et de son modèle social.

Par ailleurs, cette vision des valeurs est une condition de la compétitivité européenne sur le plan économique. C'est parce que nous mènerons une transition écologique que nous pourrons créer de l'emploi. Cela nécessite une réforme de nos règles pour permettre à nos entreprises de rivaliser avec la concurrence de pays tiers, y compris en autorisant une forme de concentration dans certains secteurs d'activité. Enfin, il reste un travail à réaliser dans l'opinion publique : y compris dans les États pro-européens, il faut que les gouvernements

fassent la promotion d'une Europe qui agit, qui progresse. La logique pendant des années était que l'Europe freinait, empêchait, libéralisait. Il faut maintenant que les gouvernements montrent que l'Europe avance.

C.E. : Pour rentrer plus en détail dans le thème de la transition juste qui nous anime au sein de Confrontations Europe, n'y a-t-il pas des fléchages à envisager entre MACF et financement de la précarité énergétique ? Une partie des recettes de ce dispositif pourrait aller dans un fonds destiné à la lutte contre la précarité énergétique par exemple.

L.B. : Le premier confinement a parfaitement illustré l'ampleur du sujet de la précarité énergétique. Avec des familles entières recluses chez elles, nous avons compris que l'électricité est un bien essentiel pour apprendre, échanger, s'informer.

Plus globalement, les gilets jaunes l'ont rappelé, on peut avoir une bonne idée de taxe carbone, mais elle ne verra pas le jour si une partie de ses bénéfices n'est pas consacrée à compenser les dégâts sociaux de la transition environnementale. Il y a en fait trois points de vulnérabilité sociale dans la transition environnementale : la question énergétique, la mobilité et l'alimentation. Sur ces trois enjeux-là, il faut que le MACF serve à réduire la précarité. La réduction de la pauvreté que s'est fixée l'UE au Sommet de Porto n'est pas anodine en ce sens, car le premier risque politique qui pèse sur l'UE, c'est la paupérisation de ses citoyens.

C'est pourquoi il faut également veiller à ce que les politiques publiques mises en œuvre au niveau européen s'appliquent à hauteur de femmes et d'hommes. C'est le combat que nous menons à la CES. Toute politique, aussi pertinente soit-elle, si elle n'est pas visible à hauteur de femmes et d'hommes, n'a pas d'impact. Il faut expliquer le sens de chaque mesure et les réalisations qu'elle entraîne. Il s'agit finalement d'incarner l'UE dans des politiques publiques concrètes. Qui sait, par exemple, que la garantie jeune qui va bientôt être mise en œuvre au niveau français est une initiative européenne ? Un dispositif qui améliore les conditions de vie de notre jeunesse, qui permet un accompagnement vers la formation et l'emploi. On tue l'Europe à nier ces succès-là ! ■